

# Eragny : les turbos de l'usine Renault partaient en Algérie ou au Maroc

écrit par Christine Tasin | 30 novembre 2023



Dix-huit personnes, dont des magasiniers et des syndicalistes CFDT du site Renault d'Eragny-sur-Oise, sont poursuivies et jugées depuis lundi. LP/Fr.N.



Dix-huit personnes, dont des magasiniers et des syndicalistes CFDT du site Renault d'Eragny-sur-Oise, sont poursuivies et jugées depuis lundi. LP/Fr.N.

**L'affaire a attendu 10 ans pour être jugée... Ne me demandez pas pourquoi ce fut si long.** Une enquête difficile pour retrouver et identifier tous les protagonistes et notamment tous les voleurs, sans doute. D'autant que le trafic avec Algérie et Maroc fut plus que dense, qui fit la fortune de nombre de personnes, en France et à l'étranger.

**Je ne suis pas douée en mécanique, mais j'imagine** quand même que des turbos, des vannes EGR, des Kit de distribution... ça ne tient pas dans une poche, surtout quand tous les jours ou presque il en disparaissait un certain nombre, jusqu'à 540 turbos en une seule journée.

**Renault a fait les comptes, « on » a volé dans l'usine pour plus de 3,2 millions d'euros** et le « on » identifié ce serait des magasiniers, des délégués syndicaux de la CFDT... Bel exemple que ces militants syndicaux ! 18 personnes sont jugées depuis lundi pour vol en réunion, recel et blanchiment, mais il en manque pas mal, malades, absents pour défaut de visa...

**C'est que une grande partie des pièces volées prenaient la direction de l'Algérie ou du Maroc.** Ils ont mis très longtemps à démanteler le trafic, ils y sont parvenus en 2014, Renault avait porté plainte en 2012... Sans doute que personne n'avait intérêt à parler, un turbo valant 1600 euros revendu 120 euros... il y a forcément eu un paquet de voleurs et de bénéficiaires, tous ayant un fort intérêt à laisser perdurer le trafic. Il ne s'agit donc pas d'un vol à la petite semaine mais d'un trafic super bien organisé et touchant énormément de personnes.

**L'un des grands manitous est Abdelaziz A** qui a des conversations téléphoniques passionnantes, toute la mécanique de Renault y passe, il est question d'un box, appartenant à **Nourredine A**, pour stocker la marchandise (et qui a pu s'acheter très vite un appartement), de prix des marchandises, d'un père et de son fils qui transportent tout ça au **Maroc** (mais que font donc les douanes ? On avait compris que, à l'intérieur de l'UE, c'était open bar, mais apparemment la mondialisation donne les mêmes droits et avantages au monde entier.

Ainsi, à raison d'un voyage par mois, les passeurs de turbos et autres vannes, remplissant le coffre et l'habitacle d'une voiture, peuvent passer des centaines de pièces valant plus de 80000 euros. En un seul voyage...

On aurait pu parler aussi du magasinier, **Benaïssa J.**, absent au procès, car malade... qui aurait mis un place une autre filière, pour **l'Algérie** cette fois. Un vieil ami lui aurait passé des commandes de boîtiers de commandes pour plus de 40 000 euros, des calculateurs pour près de 20 000 euros...

**Tout ce petit monde est poursuivi pour recel et blanchiment. Et, au procès, ça déballe.**

**Je rêve d'un Desproges pour nous faire l'inventaire à la Prévert des choses volées et des excuses-explications données.** *M'sieur le juge, moi je croyais rendre service à des copains, c'était pas du vol au début et puis, tout le monde y volait, 90% des salariés. On allait pas être cons au point de ne pas partager le gâteau, hein ! Quelques-uns, quand même, cherchent des excuses, le besoin d'argent, une situation difficile familialement... Et puis, s'il y a eu tant de vols pendant tant d'années, c'est forcément que Renault ou une partie de ses dirigeants/responsables syndicaux était d'accord, non ?*

**Mais l'histoire ne dit pas si Renault récupèrera son argent. J'en doute fortement...**

C'est donc une fois de plus une contribution exceptionnelle du contribuable français à la vie de Nabab d'Algériens et Marocains sur notre dos, même dans leur propre pays. Cela rejoint, sous une autre forme, le scandales de centaines algériens qui, du fond de leur tombe, perçoivent et dépensent des retraites françaises.